

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

| ACHAT | ABONNEMENT ANNUEL | ANNONCES |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F | <ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F | <ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F |

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18 / 22 21 61 07 / 08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PRORIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculation) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quand à la teneur des actes publié sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 04181-RM déposée le 30-08-2022, M. AWONGAA Alakyem, profession : pharmacien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Aguidjin, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de BOKO Kesse Afatsawo et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 005414-RM déposée le 18-10-2022, Mme ACAKPOVI Kossiwa Sika Lauriane, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 14 a 20 ca, situé à Tovégan Koudassi, connu sous le nom de Gbogamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route KOUDASSI GBOGAME de 20m et le cimetière KOUDASSI, au Sud par la propriété NOKOU DZRAKA Dotsé, à l'Est par la propriété ADIVON Yawo et à l'Ouest par celle de BEDZRA Koudzo David.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09295-RM déposée le 13-01-2023, M. AKPA Koffi, profession : officier de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Dzogbépuimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KPOTIMA et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 0296-RM déposée le 13-01-2023, Mme FOLLY-NONTCHRON Akoko, épouse LAWSON, profession : commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36 a 00 ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETE Kpondzo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09297-RM déposée le 13-01-2023, Madame FOLLY-NONTCHRON Akoueï épouse AGBETO, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kamalodo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36 a 00 ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est par la collectivité SOWU et à l'Ouest par la propriété TETE Kpondzo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09298-RM déposée le 13-01-2023, Monsieur LAWSON Latekoue Amino, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kamalodo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 96 ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14 m chacune et à l'Est par la propriété TETE Kpondzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09299-RM déposée le 13-01-2023, Mme ATAKE Essoyomewe, profession : Enseignante, demeurant à Bassa et domiciliée à Biakpaul, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagble, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AKE Komla et à l'Ouest par la propriété ADETSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09300-RM déposée le 13-01-2023, Mme ATAKE Essoyomewe, profession : Enseignante, demeurant à Bassa et domiciliée à Biakpaul, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété Togbui AKE A. au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 14m et à l'Ouest par la propriété SEGLA Kodzovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09301-RM déposée le 13-01-2023, M. SIMLISSI Aklesso, profession : Conseiller Agricole, demeurant à Natchikpi et domicilié à Natchikpi ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Togbui AKE Amouzougan et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09302-RM déposée le 13-01-2023, Mme KAMASSAN Ame Elom épouse SOGBO, profession : Pharmacienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Démakpoè ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers HUNDZILODE Kpotiézo Awoadinou Saba.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09303-RM déposée le 13-01-2023, M. ALLAH Pétèmarou, profession : Enseignant, demeurant à Kara et domicilié à Tomdè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 20ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09304-RM déposée le 13-01-2023, M. AGRIGNAN Marwane, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Atsanvé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Téko ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09305-RM déposée le 13-01-2023, M. SANNI Taffa Nadjimou Amed, profession : non renseignée, demeurant à CANADA et domicilié à Québec ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca ,situé à Davié Téko, connu sous le nom de Daklu ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KPODAR, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09306-RM déposée le 13-01-2023, M. ANDJAO Tchilabalo, profession : Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Dzove ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09307-RM déposée le 13-01-2023, M. GAMON Edoh François, profession : Cultivateur, demeurant à Mission-Tové et domicilié à Kpala ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 52ca ,situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la voie Expresse de la CEDEAO de 80m, au Sud par la collectivité AZIAKONU Djinyetro, à l'Est par la propriété GAMON Kokou et à l'Ouest par la propriété GAMON Kowouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09308-RM déposée le 13-01-2023, M. LAMBONI Donkne, profession : Responsable Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Léo 2000 ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHIAFOR Kokou, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09309-RM déposée le 13-01-2023, M. DI SENARD Cowami Olivier, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 15a 84ca ,situé à Agbélouvé Game Ake, connu sous le nom de Tsatime-Kpota ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KOURA Attisso, au Sud par la propriété KODZOVI Koffi et une collectivité AKE, à l'Est par la propriété AYIVI Thomas et la collectivité AKE et à l'Ouest par la propriété GBENYO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09310-RM déposée le 13-01-2023, M. ATCHRIMI Komivi, profession : gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Djagblé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DJALMAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09311-RM déposée le 13-01-2023, M. MENSAH Kowu Apedo Koffi, profession : Infirmier, demeurant à Afagnan et domicilié à Onorio ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca ,situé à Dalave, connu sous le nom de Séouvé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20 et 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité AFOVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09312-RM déposée le 13-01-2023, Monsieur BRUCE Essan Koffi, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Davié Assome, connu sous le nom de Pablito ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18 et 20m, au Sud et à l'Est par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09313-RM déposée le 13-01-2023, M. TOKOU Yaovi, profession : Tapissier, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpame ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Tolokpoè ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOGNON Comlan et au Sud par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09314-RM déposée le 13-01-2023, M. SESSOU Yaovi Semenou, profession : Bio-Technicien, demeurant à Abidjan et domicilié à Abidjan de passage à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Lanyrogbe ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SANVEE DE TOVE Komlangan et celle de DJIWONOU-AYI S, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIWONOU-AYI S et à l'Est par une rue 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09315-RM déposée le 13-01-2023, M. SESSOU Kodjovi, profession : professeur de Lycée, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Adidotoin, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGAMAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09316-RM déposée le 13-01-2023, M. QUASHIE Kokou Ametefee, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Hanokope ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 76ca ,situé à Aveta Lowoe, connu sous le nom de Sokatykope ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété MEDEIROS Ayao et à l'Ouest par la propriété SOKATY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09317-RM déposée le 13-01-2023, M. AFO Kokou, profession : Maçon, demeurant à Abidjan et domicilié à Abidjan de passage à Lomé, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Lanyrogbe ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SANVEE DE TOVE Komlangan, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIWONOU-AYI S et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09318-RM déposée le 13-01-2023, Mme DOUTI Nacolpo, profession : Enseignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Kitidjan ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Doudji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GOKA Komi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09319-RM déposée le 13-01-2023, M. BAWA Tchanile Jamil, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Wuiti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Mivip Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers de Feu APEKE Komlan Mensah et au Sud par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09320-RM déposée le 13-01-2023, M. TCHODIE Tchalla, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 06ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la voie de Contournement Noépé-Port autonome de Lomé de 50m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la collectivité KOUMAGLO SUI TO et GAMADO et à l'Ouest par la propriété AKPAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09321-RM déposée le 13-01-2023, M. KADITCHE Mayaba, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en quatre parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 37a 24ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Wouto, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Ouest par la collectivité GAKPE Mawulolo Sévérin, au Sud par le ruisseau Wouto et à l'Est par une rue de 14 m. Parcelle B, C et D : au Nord par la collectivité DAVITO, au Sud par le ruisseau WOUTO, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et séparément.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09322-RM déposée le 13-01-2023, Mme AKPAKA Essi, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédogan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 76ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Lom-Nava, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété KOUDOLO, à l'Est par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la propriété WONAME Adjikadji.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09323-RM déposée le 13-01-2023, Mme BONFIN Maditou, profession : Retraîtée, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 25a 17ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Wévé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EGAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09324-RM déposée le 13-01-2023, M. DEGBE Koffi, profession : Responsable Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Avéta Yogon, connu sous le nom de Agblégan, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ASSIGNO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09325-RM déposée le 13-01-2023, Mme TAMANA Kabassima Tafuma, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Mission-Tové Kpémé, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOMEKOU Assou et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09326-RM déposée le 13-01-2023, M. SEPENOU Degbey Sewavi, profession : informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43a 79ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Chivé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par la propriété DOUSSE Dossa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09327-RM déposée le 13-01-2023, M. SEPENOU Degbey Sewavi, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à Tsévié Lébé, connu sous le nom de Lowoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud par la propriété KOGNON Kodjovi et à l'Est par la collectivité AGBEGNAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09328-RM déposée le 13-01-2023, Mme AMOUZOU Navi Akoessoude, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitoè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBALETSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09329-RM déposée le 13-01-2023, M. LANDOUKPO Tchowagnimonwa, profession : Revendeur, demeurant à Burkina-Faso et domicilié à Ouagadougou de passage à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 83 ca situé à Dalavé, connu sous le nom de Towou ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABA et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09330-RM déposée le 13-01-2023, M. DEGBE Ablamvi, profession : employé de Bureau, demeurant à Dévikeme et domicilié à Dévikeme, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Dzavédji ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ZOMAKPI Wogodo et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09331-RM déposée le 13-01-2023, M. LANDOUKPO Tchowagnimonwa, profession : Revendeur, demeurant à Burkina-Faso et domicilié à Ouagadougou de passage à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tékpou ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBALEGNO Atsou et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09332-RM déposée le 13-01-2023, M. KODJOVI Messangodoe, profession : Soudeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 45ca ,situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Kognito ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété BLAPOUTI Edodji Awougno et à l'Ouest par la route Sanguéra Mission-Tové de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09333-RM déposée le 13-01-2023, M. DJISSENOU Koffi Jean-Marie, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DRAGAN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09334-RM déposée le 13-01-2023, M. DEFLI Selom Kodjo, profession : Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Avéta ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEKOU et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09335-RM déposée le 13-01-2023, M. AGODZRO Yao, profession : Electronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 91ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodome ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ALOYITO, à l'Est par la route Adétikopé Djagblé de 28m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09336-RM déposée le 13-01-2023, M. AHONKALEKOU Koffi Agbegno, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Tshivé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HODOR Kokouvi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09337-RM déposée le 13-01-2023, M. AMOUZOU Teko, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidome ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHONKALEKOU Koffi Agbegno et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09338-RM déposée le 13-01-2023, Mme AMOUZOU Dede, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Zossimé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 62ca ,situé à Mission-Tové Adidome, connu sous le nom de Tefian ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATINYO Essenam, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité ADEDJE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09339-RM déposée le 13-01-2023, Mme AMOUZOU Dede, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Zossimé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidome ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHONKALEKOU Koffi Agbegno et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09340-RM déposée le 13-01-2023, M. KADAKO Koumeabalo, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 10a 54ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Gbégame ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AZIAYIBO, au Sud par la propriété BLAO, à l'Est par la propriété LEMOU et à l'Ouest par la propriété BALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09341-RM déposée le 13-01-2023, M. ATTIOGBE Modjogan, profession : Imprimeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 74ca ,situé à Tsévié Avéta, connu sous le nom de Lowoè ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 20 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKATY Koami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09342-RM déposée le 13-01-2023, M. TETE Agbeti, profession : Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 69ca ,situé à Badja Bagbe, connu sous le nom de Kpédji ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété DEKOUGBONTO, à l'Est par la route Bagbé Gare Kovié de 30m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09343-RM déposée le 13-01-2023, M. TETE Agbeti, profession : Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 71ca ,situé à Tovégan, connu sous le nom de Anyavé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YOVOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09344-RM déposée le 13-01-2023, Mme KOMLATSE Afiwa Akofa, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 96ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Zenenu ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existzntes de 20, 14 et 14m et au Sud par la collectivité AYAWLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09345-RM déposée le 13-01-2023, M. NOWOE Bright Mawunyo, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Soviéép ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 03a 57ca ,situé à Kovié Ananissimé, connu sous le nom de Séva ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOGLOTI, au Sud par la propriété AHOVI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09346-RM déposée le 13-01-2023, Madame AKAKPO Edwige Afiwa épouse APEDO, profession : Médecin, demeurant à France et domiciliée à 5 rue Jean Lurçat 72700 Allonnes ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 98ca ,situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Agadjave ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KODJA, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09347-RM déposée le 13-01-2023, M. KOLANI Toirouka, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Reserve ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 32ca ,situé à Mission-Tové Gbézétsan, connu sous le nom de Kessevé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOATSI et à l'Ouest par la propriété DJEGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09348-RM déposée le 13-01-2023, M. AGBO Kossi Alphonse, profession : Inspecteur de Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Adidome ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 96ca ,situé à Kpome, connu sous le nom de Dzrogblakopé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14, 16 et 14m et à l'Est par la collectivité.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBO Adjo Bénédicte et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09349-RM déposée le 13-01-2023, Mme SAFUIE Ablavi Amen, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEKLE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09350-RM déposée le 13-01-2023, M. AYIVON Komlanvi, profession : Imprimeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEKADZEVI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09351-RM déposée le 13-01-2023, M. AYIVON Komlanvi, profession : Imprimeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DEKADZEVI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09352-RM déposée le 13-01-2023, M. BOKON Kossi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Avepozo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Agblékpiui ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 20m, au sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOE LAKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09353-RM déposée le 13-01-2023, Mme LARE Adjo Essinam Y, profession : employée de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyekonakpoe ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Keyime ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOTOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09354-RM déposée le 13-01-2023, M. MOUSSA-TRAORE Faourouze, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 33a 18ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Awato ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété KOUESSE, au Sud par la propriété AFAYI, à l'Est par la propriété ALEXISSE et à l'Ouest par la propriété ATAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09355-RM déposée le 13-01-2023, M. TCHONKONDOH Bode, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Togome ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 59a 49ca ,situé à Tsévié Alagbadja, connu sous le nom de Waya ,préfecture de Zio et borné au Nord par la route Tsévié Atsave de 30m, au Sud par la propriété HONKOU, à l'Est par la propriété AKONI et à l'Ouest par la propriété PASSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09356-RM déposée le 13-01-2023, Mme OGOE Aku Akoffa, profession : Styliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Togo-2000 ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Abolave ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09357-RM déposée le 16-01-2023, M. ZAMBA Kokou Dovi, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 34ca ,situé à Wli, connu sous le nom de Méduime ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKPAKA, au Sud par la propriété ATA, à l'Est par la propriété KOSSI Amivi et à l'Ouest par la propriété DAKOU et celle de WUASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09358-RM déposée le 16-01-2023, M. ZAMBA Kokou Dovi, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 18a 81ca ,situé à Wli Méduime, connu sous le nom de Wouvekoe ,préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités HOLO, KLOUVI et AKOEDJI, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBEDANOU, à l'Est par la route Kovié Gatigblé de 20m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09359-RM déposée le 16-01-2023, Monsieur TATO A Guemsoga, profession : Séminariste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 44ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Tovédoé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes, au Sud et au Nord-Ouest par la collectivité AFOZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09360-RM déposée le 16-01-2023, M. EVENAMEDE Kodjo Selom, profession : Enseignant-Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé-Nava ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbézétan ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBEVE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09361-RM déposée le 16-01-2023, Mme MEBA Biyowe, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyè ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Tèdo ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFONAPE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09362-RM déposée le 16-01-2023, Mme MEBA Biyowe, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyè ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Djémékey ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKPAKA Dalike, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09363-RM déposée le 16-01-2023, M. BLEZA Mabafei, profession : étudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbeozetsan ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAKPA Koamivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09364-RM déposée le 16-01-2023, M. BLEZA Mabafei, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Gaba Kope ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DZODZI Kokou/DZODZI Kossi, au Sud par la route Amlakope Dalave de 30m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09365-RM déposée le 16-01-2023, M. KOUMAI Sani, profession : Commerçant, demeurant à Kovié et domicilié à Atide ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 90a 50ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Atide ,préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AZIAMESRO et celle de APEVIEKOU, au Sud par la collectivité SOVON, à l'Est par la collectivité MANAKPO et à l'Ouest par la collectivité HOULA et la réquisition 53952.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09366-RM déposée le 16-01-2023, M. MINDAMOU Pali, profession : Administrateur des Finances, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 46a 49ca1 ,situé à Agbélouvé Tokpevia, connu sous le nom de Avovoude ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité AWOUDE, à l'Est par la collectivité DZELOU et à l'Ouest par celle de ANOLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09367-RM déposée le 16-01-2023, M. LAWSON J Oboube Finsou, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Awatamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 81ca ,situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Avalakome ,préfecture de Zio et borné au Nord par la route Kovié Davié de 30m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPEGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09368-RM déposée le 16-01-2023, M. MANZI Membalom Mamayu, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca ,situé à Kovié Tédo, connu sous le nom de Avagnè ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFONAPE AKPAKA Agnigbavo et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09369-RM déposée le 16-01-2023, M. SAMARA Bayoma Wili, profession : Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Amadahome ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKOLI Komla et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09370-RM déposée le 16-01-2023, M. ASSIH Dilanebiwedeou, profession : Inspecteur Central du Trésor, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Hôpital ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est collectivité AGBOGBO et celle de AGOUNYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09371-RM déposée le 16-01-2023, Mme LOUYAH Yawa Gloria Epiphania, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Pa De Souza ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Démimé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADISSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09372-RM déposée le 16-01-2023, M. ATANLEY-GOUGBE Yaovi, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 99ca ,situé à Kovié Ananissimé, connu sous le nom de Ali-Kopé ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALAVI & KPELLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09373-RM déposée le 16-01-2023, M. AGBODAKE Koffi, profession : Mainteneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24ha 89a 19ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Hagblevou, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Dalave Kpome de 30m, au Sud par la propriété AMOUZOU, à l'Est par la ligne de la haute tension de 50m et à l'Ouest par la propriété DJABAKOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AGBODAKE Adjéyi Kossi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09374-RM déposée le 16-01-2023, Mme YEME Adjoavi, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Gbénédjé, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission-Tové Ahakanou, connu sous le nom de Tsivé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJEMEKEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09375-RM déposée le 16-01-2023, M. MABLE Kodjo Lucas, profession : Retraité, demeurant à France et domicilié à Bordeaux, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 90ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWUNYO et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09376-RM déposée le 16-01-2023, M. YANDJOA Gake, profession : Chaudronnier, demeurant à Lomé et domicilié à AgoècFirikpi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Davié Kpota, connu sous le nom de Dévimé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité VIVON, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16, 20 et 12m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charge

Suivant réquisition, n° 09377-RM déposée le 16-01-2023, M. DZANYI Yaovi Sedina, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 13a 50ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord par la propriété AZIAKOU Kokou et la collectivité GUELI Sobo, au Sud par la propriété AKATO Kokou, à l'Est par la propriété KPONVI Akara et à l'Ouest par la collectivité KINI. PARCELLE B : au Nord par la propriété KPONVI Akara, au Sud par la propriété KPONVI Adékédé, à l'Est et par la collectivité GUELI Sobo et à l'Ouest par la propriété ATSON Séklé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09378-RM déposée le 16-01-2023, M. DZANYI Yaovi Sedina, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 12a 95ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADAKANOU Koami et celle de AGNATOU DJI Samuel, au Sud par la propriété BAKPA Attisso, à l'Est par la propriété SEDE Komlan et la collectivité ADJASSOU et à l'Ouest par la propriété NYAMADI et celle de GADAH Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09379-RM déposée le 16-01-2023, Mme ABBEY Moko, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 85ca ,situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Xatroloe ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété AGOUDAVI et AGBALEGNO.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à BRUCE Kwessi Ahlin et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09380-RM déposée le 16-01-2023, M. TOGBUI Kodjo Segnanou, profession : Apprenti Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Tsive ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GODONOU Taga.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09381-RM déposée le 16-01-2023, M. TOGBUI Kodjo Segnanou, profession : Apprenti Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Tsivé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la collectivité AGOUVI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLEWONOU Ayedezewe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09382-RM déposée le 16-01-2023, M. AVOME Edem, profession : Pasteur, demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 43ca ,situé à Gbatopé Yobome, connu sous le nom de Dzogbekotoé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DJISSO Komi, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09383-RM déposée le 16-01-2023, M. AYITE-HILLAH Ayité Ahoete, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Kpéhénou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Wli, connu sous le nom de Kouvé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité CORTO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09384-RM déposée le 16-01-2023, Mme AYENA Akossiwa, profession : Administrateur Civil, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomégan ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 18ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Tsito ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALANYO Kokou et au Sud par la propriété ATTOH Akouélé Rosaline et celle de ATTITSOGBE Kokouvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09385-RM déposée le 16-01-2023, Mme MENSAH KONOUTSE Awusi Esime, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Azavenou ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADRAKEY et au Sud par une rue en projet de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09386-RM déposée le 16-01-2023, M. GOVINA Mawuli, profession : Artiste Dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagbleta ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DUPE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09387-RM déposée le 16-01-2023, M. AMOUZOU Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Djigbé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO Kwami et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09388-RM déposée le 16-01-2023, M. AMOUZOU Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Tume ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09389-RM déposée le 16-01-2023, M. TCHARA Pizème Awiloulélou, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 29ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitoé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWAGA K Mensah et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09390-RM déposée le 16-01-2023, Mme CHARDEY Adjoa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 87ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Alondoh ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 15 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AMADOU Abdloul Radiri et au Sud-Ouest par la propriété HEHEAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09391-RM déposée le 16-01-2023, M. LATEEF Abdul Fatah, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 39ca ,situé à Avéta, connu sous le nom de Lowoè ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SOKATY, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété DARAH Klake.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09392-RM déposée le 16-01-2023, M. LATEEF Abdul Fatah, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Avéta, connu sous le nom de Lowoè ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKATY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09393-RM déposée le 16-01-2023, M. ALI TCHALIM Hodabalo, profession : Plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apedome ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPELLY et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09394-RM déposée le 17-01-2023, M. et Mme TOKO Kodjo Sêwonu et ESSOR Séfako Adjovi, profession : Revendeur et Coiffeuse, demeurant à USA et domiciliés à USA ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Degame ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Nord-Est par des rues, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOMETY Komlan Koumi.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09395-RM déposée le 17-01-2023, M. et Mme TOKO Kodjo Sêwonou et ESSOR Séfako Adjovi, profession : Revendeur et Coiffeuse, demeurant à USA et domiciliés à USA ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Akpavémé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGUVI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09396-RM déposée le 17-01-2023, M. et Mme TOKO Kodjo Sêwonou et ESSOR Séfako Adjovi, profession : Revendeur et Coiffeuse, demeurant à USA et domiciliés à USA ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 38ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Kpoepé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIAMEYO, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 et 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09397-RM déposée le 17-01-2023, M. KOUDOUOVOH Messan Dzogbenyui, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 27ca ,situé à Mission-Tové Agossito, connu sous le nom de Avavéto ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAKPA Koamivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09398-RM déposée le 17-01-2023, M. DOUKPO Komi Agbemefa D, profession : Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 71ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Assiama ,préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord par la propriété KOGNO, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la propriété GLIKPE et à l'Ouest par la propriété DEVENOU.

PARCELLE B : au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété Koba, à l'Est par la propriété GLIKPE et à l'Ouest par la propriété DEVENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09399-RM déposée le 17-01-2023, Mme AFANGBE Akou, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Vakpossito ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 38ca ,situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Jérusalem ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues existantes et à l'Ouest par la collectivité NYATRIGA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09400-RM déposée le 17-01-2023, M. YEMEY Kodjovi, profession : Apprenti, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédogan ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlihandui ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWUDI Toboliboe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09401-RM déposée le 17-01-2023, Mme AYIGAH-N'DANU Mawulawoè, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Logopé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca ,situé à Dalavé Amla, connu sous le nom de Hoekpodji ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKPABLI Komlan, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la collectivité NOUNATO Kotsi.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers AYIGAH-N'DANU et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09402-RM déposée le 17-01-2023, M. SOSSOUKPOE Hoenoumadji, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Amlakopé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14 et 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADANTOR Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09403-RM déposée le 17-01-2023, Mme SAMBAOU Yasmine épouse ANANI, profession : Ménagère, demeurant à France et domiciliée à France de passage régulier à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 43ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AHOVI, à l'Est par une rue et à l'Ouest les collectivités AGBOGLOTI et AGBOLOBOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09404-RM déposée le 17-01-2023, M. KPATCHA Essohanam, profession : Contrôleur de Douanes, demeurant à Cinkassé et domicilié à Ecole Peulh, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 33ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Koglon, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SEDOUFIO-AKAKPOVI, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la route SAGONOU ABOBO de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09405-RM déposée le 17-01-2023, Mme AKAKPO Happy Afi épouse LAWSON-A, profession : Directrice de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Kitidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 55ca, situé à Djagblé Akakope, connu sous le nom de Plakomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDJEHA Misseno et au Sud par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09406-RM déposée le 17-01-2023, Mme AMEGNIKPA Akouavi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota Anfame, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Dalave, connu sous le nom de Séwouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AHOUNTO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09407-RM déposée le 17-01-2023, M. KEMONDJI Koffi Benoit, profession : Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété BELLO Amoudatou Débora, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AHADJI Koffi Atisso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09408-RM déposée le 17-01-2023, Mme BAMAM Nokodu, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété BELLO Amoudatou Débora, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AHADJI Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09409-RM déposée le 17-01-2023, M. MESSIE Yawovi, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Hanoukope ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolavé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BELLO Débora Amoudatou, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09410-RM déposée le 17-01-2023, M. DONOUTCHO Kossi, profession : Chauffeur, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolavé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BELLO Amoudatou Débora et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09411-RM déposée le 17-01-2023, Madame SENOU Akossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiéguou ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Djagblé Klobatémé, connu sous le nom de Zogbéddji ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSOU Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09412-RM déposée le 17-01-2023, M. FOLLY-GBEGNON Ayitegan Dodji, profession : Sociologue, demeurant à Djagblé et domicilié à Avéta ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à Abobo Kpoguede, connu sous le nom de Klévé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DANKLOU Koffi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09413-RM déposée le 17-01-2023, M. KUSIAKOU Kodzovi E Klenam, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Dzigbe ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KUSIAKU Adjovi Akpene K, au Sud et à l'Est par la propriété DARA Kwami et DARA Komla et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09414-RM déposée le 17-01-2023, Mme KUSIAKU Adjovi Akpene K, profession : Contrôleur de Gestion, demeurant à Lomé et domiciliée à Gbossimé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Dzigbe ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DARA Kwami et DARA Komla, au Sud par la propriété KUSIAKU Kodzovi E Klenam et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09415-RM déposée le 17-01-2023, Mme AKOLLY-WOETRO Massan, profession : Cuisinière, demeurant à Lomé et domiciliée à Ablogamé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca ,situé à Tsévié Gblainvié, connu sous le nom de Xedjene Kpehehinou ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGODE M.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09416-RM déposée le 17-01-2023, Mme AKOLLY-WOETRO Hanou Essi, profession : Aide-Soignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Ablogamé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Tsévié Gblainvié, connu sous le nom de Xedjene Kpehekinou ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGODE M et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09417-RM déposée le 17-01-2023, Mme AMONI Koko Ametowoyona, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Tsévié Gblainvié, connu sous le nom de Xedjene Kpehekinou ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGODE M et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09418-RM déposée le 17-01-2023, M. DEGBOE Komi Gonzague, profession : Transitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Tsamé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJAKAA Confort, au Sud et à l'Est par des rues de 20 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09419-RM déposée le 17-01-2023, M. MENSAH Abra Eyram épouse SAADA, profession : Revendeuse, demeurant à France et domicilié à France de passage régulier à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Jeunesse en Mission ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09420-RM déposée le 17-01-2023, Mme GNAKOU Abire, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adétikopé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Pokui ,préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité MIDODJI, au Sud par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YELOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09421-RM déposée le 17-01-2023, Mme ADAMOU Latifa, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Lébé-Kétakpui ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GUEYOVO et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09422-RM déposée le 17-01-2023, Mme ZEWOU Carole épouse AFOLARIN, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Zanvenou ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAVI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09423-RM déposée le 17-01-2023, M. AFOLARIN Komla Jérémie O, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Zanvenou ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAVI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09424-RM déposée le 17-01-2023, Mme ABBEY Kayi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Logoté ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30c a ,situé à Mission-Tové Senya, connu sous le nom de Kpékuime ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADOUKONOU Kossi et à l'Ouest par une rue en projet de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09425-RM déposée le 17-01-2023, Mme BAWINA Mazalo, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 48ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Mission-Tové ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATTAGBA, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AFANGBEDJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09426-RM déposée le 17-01-2023, M. AMAGLO Kossivi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 45ca ,situé à Akepe, connu sous le nom de Atiglime ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud-Est par la propriété BEDIPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09427-RM déposée le 17-01-2023, M. AMAGLO Kossivi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Atiglime ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété DUVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09428-RM déposée le 17-01-2023, Mme MENSAH Dovi épouse AMAGLO, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca ,situé à Akepe Assiamagbléta, connu sous le nom de Djieve ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DAVI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09429-RM déposée le 17-01-2023, M. DZA Komi Elolo, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Amadahomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 92ca ,situé à Aképé Assiamagbléta, connu sous le nom de Djieve ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la grande voie de contournement de la CEDEAO de 50m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIAMANYO et à l'Est par la collectivité TSAWODJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09430-RM déposée le 17-01-2023, M. AMAGLO Kossivi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à Akepe Assiamagbleta, connu sous le nom de Djieve ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété SAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09431-RM déposée le 17-01-2023, M. SRABI Yao, profession : Radiothérapeute, demeurant à Aképé et domicilié à Aképé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 47ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagbléta ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADZEGBE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09432-RM déposée le 17-01-2023, M. HOLONOU Esseata Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Be Klikamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 11a 59ca ,situé à Tovegan Azikope, connu sous le nom de Elio ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZI et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09433-RM déposée le 17-01-2023, M. BOLOUVI Koffi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 09a 68ca ,situé à Agbélouvé Avedzo , connu sous le nom de Tsidoko ,préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ADZALO, au Sud par la propriété YOVOHONOU, à l'Est par les collectivités ATSITSE et ADZALO et à l'Ouest par l'emprise du ruisseau Kpeté de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09434-RM déposée le 17-01-2023, M. BOLOUVI Koffi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 18a 16ca ,situé à Agbélouvé Avedze , connu sous le nom de Tsidoko ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété YOVO Komi, à l'Est par la collectivité ATSITSE et à l'Ouest par l'emprise du ruisseau Kpeté de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09435-RM déposée le 17-01-2023, M. AZIABA Kokou Agbesignale, profession : Adjudant, demeurant à Tsévié et domicilié à Kpatefi ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 17ca ,situé à Tsévié Kpoglo, connu sous le nom de Kolonou ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ALADJI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOMAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09436-RM déposée le 17-01-2023, Mme BOHM Akossiwa, profession : Assistante de Gestion, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avenyake ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOKA, au Sud par la propriété ABOSSI et au Nord-Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09437-RM déposée le 17-01-2023, M. ABOTCHI Komi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Agotime ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Yidave ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUMA Yaovi et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09438-RM déposée le 17-01-2023, Mme SENOU Yawa Amedoume épouse ATAKOURA, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Zossimé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 86ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Téfian ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HAMENU Yawo Holali T et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09439-RM déposée le 17-01-2023, M. TOYE Koffi Ferdinand, profession : Agent de Joueurs, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Séouve ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOLLA Mississo et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09440-RM déposée le 17-01-2023, M. KOMLAN Kossi Mawussi, profession : Magistrat, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Tsito ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la collectivité ANAGBLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09441-RM déposée le 17-01-2023, Mme BONFOH Kankoumpou Anetou, profession : Entrepreneuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 96ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAYIBOR Yao Mawuli et à l'Est par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09442-RM déposée le 17-01-2023, M. ANATO Kossivi Aboti, profession : Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Akodésséwa ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 30ca ,situé à Lébé Kétapui, connu sous le nom de Houndomé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBENOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09443-RM déposée le 17-01-2023, M. EDJAMFEILE Kokou Mahkliwe, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 91ca ,situé à Davié Tékpó, connu sous le nom de Djigbe ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité AHOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09444-RM déposée le 17-01-2023, M. EDJAMFEILE Kokou Mahkliwe, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 90ca ,situé à Dalavé Tonoukouti, connu sous le nom de Kpotave ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 12 et 14m, au Sud par la propriété TETE Afantowe Ablawa et à l'Est par la route Tonoukouti Adétikopé de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09445-RM déposée le 17-01-2023, M. EDJAMFEILE Kokou Mahkliwe, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca ,situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Djigbe ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AHOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09446-RM déposée le 17-01-2023, M. EDJAMFEILE Kokou Mahkliwe, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 70a 14ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Yotime ,préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités AZOUMA et MADI, au Sud par la collectivité KAFLAN, à l'Est par la collectivité ATSON et à l'Ouest par celle de ADOUKONOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09447-RM déposée le 17-01-2023, Mme BALIKI M Ayabame, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Démakpoè ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 27ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Kpédji ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ATIGA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m et à l'Ouest par la propriété GBEDZETO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09448-RM déposée le 17-01-2023, M. ASSIH Madidoma, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 69ca ,situé à Mission-Tové kpala, connu sous le nom de Konyito ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Akouavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 09449-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 09450-RM déposée le 17-01-2023, M. KONDO Awidoki Kondo, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Adétikopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Djové ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIABI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09451-RM déposée le 17-01-2023, Mme ABOUZI Hodalo épouse TEHUA, profession : GRH, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Logopé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 08ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Hakanou ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBO et à l'Ouest par la propriété AGBO Kokou et celle de AGBO Para-Para.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09452-RM déposée le 17-01-2023, M. NUWAME Kossi Mensah, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 76ca ,situé à Akepe, connu sous le nom de Dzogbepeme ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AWANYO K Kekpo, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09453-RM déposée le 17-01-2023, M. AMEGBO Komlan Sokevi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 67ca ,situé à Noépé Kpuipe, connu sous le nom de Dégamé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété AKOBOYI, à l'Est par la réquisition N°43619 et à l'Ouest par la route Noépé Djemeke de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09454-RM déposée le 17-01-2023, Mme DJOKOTO Amivi épouse KPONTON, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Dalavé Lowoe, connu sous le nom de Hlonvé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BOSSRO et au Sud par la route Adétikopé Avéta de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09455-RM déposée le 17-01-2023, Mme DJOKOTO Amivi épouse KPONTON, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Lowoe ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété GNAWA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09456-RM déposée le 17-01-2023, M. ADJARI Nazif, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 55ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Ananapé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DRAGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09457-RM déposée le 17-01-2023, M. AMOUSSOU Mawuedzro Yao N, profession : Chirurgien-Dentiste, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Gakli ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 12ca ,situé à Abobo Kpoguédé, connu sous le nom de Tonou ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues en projet et à l'Ouest par la propriété BOLOUVI Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09458-RM déposée le 17-01-2023, M. AMOUSSOU Mawuedzro Yao N, profession : Chirurgien-Dentiste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 30ca ,situé à Abobo Kpoguédé, connu sous le nom de Tonou ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet et au Sud par la propriété ATAYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09459-RM déposée le 14-01-2023, M. AMOUSSOU Koffi Mokpokpo, profession : Infirmier, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 17ca ,situé à Abobo Kpoguédé, connu sous le nom de Tonou ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues en projet et à l'Ouest par la propriété HEKIA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09460-RM déposée le 17-01-2023, M. AMOUSSOU Koffi Mokpokpo, profession : Infirmier, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 27ca ,situé à Abobo Kpoguédé, connu sous le nom de Tonou ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par des rues en projet.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09461-RM déposée le 17-01-2023, Mme DIVO Abla épouse AMOUSSOU, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Aflao Gakli ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Abobo, connu sous le nom de Kpoguédé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIODANOU et au Sud par une rue en projet de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09462-RM déposée le 17-01-2023, M. HEVI Komi Mawusinu, profession : Retraité, demeurant à Apéssito et domicilié à Apéssito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAYIBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09463-RM déposée le 17-01-2023, Mme IDRISOU Nashirdine, profession : Technicienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca ,situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Dzigbé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOGO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09464-RM déposée le 17-01-2023, Mme OUMOROU Aminatou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 65ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Wumé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ADEDZE, au Sud par la propriété WODENYA et à l'Est par la route Mission-Tové Adidomé de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09465-RM déposée le 17-01-2023, M. GBIKPI Dakiche, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 96ca ,situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la propriété SENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09466-RM déposée le 18-01-2023, M. et Mme TOKO Kodjo Séwonou et ESSOR Séfako Adjovi, profession : Revendeur et Coiffeuse, demeurant à USA et domiciliés à USA ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Akpaveme ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GALEKOR Yawo et à l'Est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09467-RM déposée le 18-01-2023, Mme AKUETEY-AKUE Essi Adole, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 03a 11ca ,situé à Agbélouvé Nyigbé, connu sous le nom de Woulè ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EDOH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09468-RM déposée le 18-01-2023, M. DANZONLI Kosikouma, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiéguou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca ,situé à Abobo Avéta, connu sous le nom de Agové ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TEKOU et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09469-RM déposée le 18-01-2023, M. KALIPE Mela Edem, profession : Hôtelier, demeurant à Lomé et domicilié à Nyekonakpoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca ,situé à Vogan Hangbakoè, connu sous le nom de Kodomé ,préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOTOGBE Ablam et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09470-RM déposée le 18-01-2023, M. BARBEN Koffi Eric G M, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Klikamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 79a 17ca ,situé à Badja, connu sous le nom de Bagbe Route ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09471-RM déposée le 18-01-2023, Mme KENON Sotougbe, profession : Revendeuse, demeurant à Bè Klikamé et domiciliée à Togolaise ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 38ca ,situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Abouta ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété ADOGNO Afi et à l'Ouest par la collectivité AVISSEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09472-RM déposée le 18-01-2023, M. TETEKPO Kossi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 05ca ,situé à Tsévié Wémé, connu sous le nom de Bamé ,préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités KPEGLO Guefli et celle de KOUGBLENOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09473-RM déposée le 18-01-2023, M. VIANA Joël Kossivi Djidjonou, profession : Ingénieur en Informatique, demeurant à Allemagne et domicilié à Allemagne de passage régulier à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 68ca ,situé à Agbélouvé Fokpé, connu sous le nom de Glikpeto Agbovou ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOGUE & ABI et à l'Est par la route Kpoklolo Fokpe de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09474-RM déposée le 18-01-2023, M. VIANA Joël Kossivi Djidjonou, profession : Ingénieur en Informatique, demeurant à Allemagne et domicilié à Allemagne de passage régulier à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca ,situé à Tsévié Bolou, connu sous le nom de Wlame ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SOSSOU Adjo Didi & ADJODI Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09475-RM déposée le 18-01-2023, M. VIANA Joël Kossivi Djidjonou, profession : Ingénieur en Informatique, demeurant à Allemagne et domicilié à Allemagne de passage régulier à Lomé, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca ,situé à Bolou, connu sous le nom de Wlame ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14 et 16m, au Sud et à l'Est par la propriété SOSSOU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09476-RM déposée le 18-01-2023, M. FOLI-BEBE Ekoue, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpéhenou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 21a 25ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Dzogbla Kopé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AVOUYAGBLO Amesse Tchekouta, au Sud par la propriété FOLLY-BEBE Kangni et à l'Est par la propriété DEGBOE A E Kouassi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09477-RM déposée le 18-01-2023, M. EHON Koffi Bey, profession : Revendeur, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 80ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Logoe ,préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité GARESSO, au Sud et à l'Est par des rues de 14m et 16m et à l'Ouest par la propriété ADJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09478-RM déposée le 18-01-2023, M. ADOSSI Kokou Edem, profession : Revendeur, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Démakpoè ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité APEDEY et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 09479-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 09480-RM déposée le 18-01-2023, M. SORVOR Amen Josue K, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Logomé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des Héritiers Feu SENYO Komlan Wotor.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09481-RM déposée le 18-01-2023, M. SOGADJI Koffi Eric Boris, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Djagblé Lébé, connu sous le nom de Kétapui ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété SEKPLA Kodjo, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMEYI Mougoudewe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09482-RM déposée le 18-01-2023, M. AZIABU Fiodeva Komla, profession : Dessinateur Bâtiment, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca ,situé à Badja, connu sous le nom de Fowou ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SEGBOR Adjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09483-RM déposée le 18-01-2023, M. YOROU Fatao, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Séva ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOKPA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09484-RM déposée le 18-01-2023, Madame GBEVE Kossiwavi épouse DABLA, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 50ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud par la propriété AXOVI Ama et une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété KOVI Tata.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09485-RM déposée le 18-01-2023, Mme GBEVE Kossiwavi épouse DABLA, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 82ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Kuvé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud par la propriété TSIVANYO Lydia.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09486-RM déposée le 18-01-2023, M. AKOWOE Komi Ekoué, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 43a 94ca ,situé à Kovié Dzemekey, connu sous le nom de Tonoukopé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AWAGA et celle de TOSSA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues en non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09487-RM déposée le 18-01-2023, Mme DOSSAVI Akoua, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca ,situé à Dalavé Ayeto, connu sous le nom de Adjoguidji ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AGBODJE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09488-RM déposée le 18-01-2023, Mme DOLEAGBENOU A Essenam, profession : sans profession, demeurant à Agbandi et domiciliée à Tchalo ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kognito ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09489-RM déposée le 18-01-2023, Mme PASSAI Ameya, profession : Agent de Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Cacavéli ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Davié Kpotame, connu sous le nom de Devime ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIALE & AMEGAVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09490-RM déposée le 18-01-2023, M. DABLA Adjito, profession : Chauffeur, demeurant à Dzagblé et domicilié à Kpota ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 07ca ,situé à Kpomé Dzogblakope, connu sous le nom de Zogbégan ,préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité N'KUYI-AGBLI, au Sud et à l'Est par des rues de 16 et 14m et à l'Ouest par la nationale N°34 Lomé Vogan de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09491-RM déposée le 18-01-2023, Mme ACTHONGLO Afefa A Olivia, profession : Ménagère, demeurant à Italie et domiciliée à Italie ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 31a 16ca ,situé à Tovegan, connu sous le nom de Kpotame ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété SEGBEDZI Kumavi et une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEGBEDZI Kumavi et à l'Est par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09492-RM déposée le 18-01-2023, Mme DANSOU M. Ruth Solange épouse OKOYE, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Anomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca ,situé à Bolou Kpéta, connu sous le nom de Avékomé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété BALETA et la collectivité SIABI, au Sud et à l'Est par la collectivité SIABI et à l'Ouest par la propriété BALETA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09493-RM déposée le 18-01-2023, M. et Mme KOUNTA Essohouna et TCHINDOU Afeidou épouse KOUNTA, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togoaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 84a 70ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Ahlihamé ,préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités AVEGAN, AYASSOU et KOUBEDE, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AYASSOU.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient au Feu KOUNTA P. Agnima-Tchery et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09494-RM déposée le 18-01-2023, M. SAGBO Coco Mawusse, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Telessou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 99a 12ca ,situé à Kpomé, connu sous le nom de Agomé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09495-RM déposée le 18-01-2023, M. SAGBO Coco Mawusse, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Telessou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 45ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Davié ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud par la collectivité AVISSEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09496-RM déposée le 18-01-2023, M. KELELENG Tchala, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakposito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 98ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SENYO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 09497-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 09498-RM déposée le 18-01-2023, M. AMETOWOYONA Ablam Messan, profession : Directeur de Société, demeurant à Adidogomé et domicilié à Sagbado ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 97a 24ca ,situé à Wogba, connu sous le nom de Lové ,préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété ADJIVON, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09499-RM déposée le 18-01-2023, M. AWESSO Sossa-Dema, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 83ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOLIKOUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09500-RM déposée le 18-01-2023, M. ATTA Abalo, profession : Commandant des FAT, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 83a 99ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Adodo Kopé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09501-RM déposée le 18-01-2023, M. EKUE-AKPA Kanyi, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Kovié Ablotsi, connu sous le nom de Adedze Kope ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 16m, au Sud et à l'Est par la propriété ADEDZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09502-RM déposée le 18-01-2023, M. et Mme EKUE-AKPA Kanyi et AMAH Dédé Elom épouse EKUE-AKPA, profession : Gestiannaire et Couturière, demeurant à Lomé et domiciliés à Agoè Fiovi ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 22a 78ca ,situé à Kovié Ablotsi, connu sous le nom de Adedze Kopé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16, 14 et 16m et à l'Est par la propriété ADEDZE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09503-RM déposée le 18-01-2023, Mme AMAH Dédé Elom épouse EKUE-AKPA, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Fiovi ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Kovié Ablotsi, connu sous le nom de Adedze Kopé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADEDZE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09504-RM déposée le 18-01-2023, M. et Mme EKUE-AKPA Knayi et AMAH Dédé Elom épouse EKUE-AKPA, profession : Gestionnaire et Couturière, demeurant à Lomé et domiciliés à Agoè Fiovi ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Kovié Ablotsi, connu sous le nom de Adedze Kopé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEDZE.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 09505-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 09506-RM déposée le 18-01-2023, M. COLLEY Dave, profession : Peintre, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 35a 99ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Kopédo ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ADOSSI Koffi & ADOSSI Kossi, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09507-RM déposée le 18-01-2023, M. GBETOUDOR Sossou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 27ca ,situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Dzieve ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété NOUVON, au Sud par une rue existante de 12m, à l'Est par la propriété MADZRA et à l'Ouest par la propriété AZIAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09508-RM déposée le 18-01-2023, M. AVINOOU Mensa Senam, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Avedji ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Gakpoto ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBLEKE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09509-RM déposée le 19-01-2023, M. ATAKORA Wapou, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Tshivé ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AHALI, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09510-RM déposée le 19-01-2023, M. KPASSIRA Ezzo Koffi, profession : Clerc d'Huissier, demeurant à Lomé et domicilié à Ahadji Kpota ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Djogbé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBASSA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09512-RM déposée le 19-01-2023, M. DEDZOE Kokou, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50a 27ca ,situé à Badja, connu sous le nom de Kedo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DATSOMON, au Sud par la propriété HAVIN Komlavi, à l'Est par la propriété FEDA Kossi et à l'Ouest par la propriété FEDA Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09511-RM déposée le 19-01-2023, Mme BASSABI Banawè, profession : Styliste Modeliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 15ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Attidjin ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBALEKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09513-RM déposée le 19-01-2023, Mme AMORIN Essi Sophie J C épouse POBI, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Klikamé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 08a 22ca ,situé à Kévé, connu sous le nom de Bagbe ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété ADRA, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO Novor.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09514-RM déposée le 19-01-2023, Mme AMORIN Adjoa-Sika, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Klikamé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 08a 31ca ,situé à Kévé, connu sous le nom de Bagbé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété ADRA, à l'Est par la propriété APEDO Novor et à l'Ouest par la propriété KOMIVI Etse.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09515-RM déposée le 19-01-2023, Madame AKUE-GOEH Kpotato Adolevi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Klikamé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 02a 05ca ,situé à Kévé, connu sous le nom de Bagbé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADRA Degboevi, au Sud et à l'Est par la propriété ADRA Togo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09516-RM déposée le 19-01-2023, Mme AMORIN Efoua K Henriane, profession : Assistante Administrative, demeurant à Lomé et domiciliée à Assivito 10 Rue des plantins ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 08a 90ca ,situé à Kévé, connu sous le nom de Bagbé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété ADRA, à l'Est par la propriété HODOR et à l'Ouest par la propriété APEDO Novor.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09517-RM déposée le 19-01-2023, Monsieur BOUDOUMA Bouwedeou, profession : Electricien Plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Sorad ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 19ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Kolonou ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété DJOKPE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09518-RM déposée le 19-01-2023, Madame TCHEKPI Eshohanam, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca ,situé à Aképé Assima, connu sous le nom de Ahloundo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADINADJA Komlan, au Sud et à l'Est par des rues de 20 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09519-RM déposée le 19-01-2023, Mme TCHEKPI Mare épouse LE MASLE, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 79ca ,situé à Aképé Assima, connu sous le nom de Ahloundo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 16, 20 et 14m, au Sud-Est et à l'Ouest par la propriété ADINADJA Komlan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09520-RM déposée le 19-01-2023, Mme AFOTOWOSI Kafui Evenunye épouse MESSAN, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 61ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Bakakondji ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DABLA et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09521-RM déposée le 19-01-2023, M. TALAKAENA Soloumba, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 93ca ,situé à Mission-Tové Moékopé, connu sous le nom de Agblekopé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KAYO Létou, au Sud par la propriété AGBOTRO Robert et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09522-RM déposée le 19-01-2023, Mme ASSAGANDO Kadiratou, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin RAMCO ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Davié Tékpó, connu sous le nom de Bame ,préfecture de Zio et borné au Nord par la route Davié Assomé de 40m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJIVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09523-RM déposée le 19-01-2023, M. KALIPO Dame, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tekpo Bame ,préfecture de Zio et borné au Nord par la route Davié Assomé de 40m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJIVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09524-RM déposée le 19-01-2023, Monsieur ATOHOUN Kokou, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca ,situé à Aképé Assiamagble, connu sous le nom de Adjoto Kome ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09525-RM déposée le 19-01-2023, M. CHILI Kankpadja, profession : Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca ,situé à Assahoun Apéyémé, connu sous le nom de Agblekpui ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEGBOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09526-RM déposée le 19-01-2023, M. MOUZOU Essozimna, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca ,situé à Davié Kpota, connu sous le nom de Attievé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAKLI et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09527-RM déposée le 19-01-2023, M. ADJAHLIN Komi Mensah, profession : Inspecteur d'Education Nationale, demeurant à Adeta-Kome et domicilié à Adeta-Kome ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Adové ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSOMANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09528-RM déposée le 19-01-2023, M. KODJI Mawulolo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 12ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Gekpato ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOMANYO Koffi T, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la route Aképé Assiamagble.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09529-RM déposée le 19-01-2023, M. KODJI Mawulolo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Kpédji ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AVUMADI Akouvi, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09530-RM déposée le 19-01-2023, M. AFOUTOU Otchin Koffi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 57ca ,situé à Kévé Zogbepime, connu sous le nom de Kpodifo ,préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la propriété DOGAN Kossi Mensah.

PARCELLE B : au Nord par la propriété AGBEFOU Ewul Migual, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGAN Kossi Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09531-RM déposée le 19-01-2023, M. HOUGBEDJI Bernhard Gaston Romuald Serge, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 66a 68ca ,situé à Kévé Zogbepime, connu sous le nom de Tovedzi Nyove ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité LATSOU, au Sud par la propriété DJOKPE Serge, à l'Est par la propriété YOVO Kossi Laurent & AGBEKO Akouvi et à l'Ouest par la propriété PANEWAI M Georges et la collectivité FIANYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09532-RM déposée le 19-01-2023, M. ABDOULAYE Abdoukadir, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Kara et domicilié à Tomde ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Tekpo ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GUENOU Kossi Ayawo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09533-RM déposée le 19-01-2023, M. POSSOLI Meweani, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Hévé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJODJI Koffi et à l'Est par une rue de existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09534-RM déposée le 19-01-2023, M. SANVEE Kossi, profession : Comptable Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Casablanca ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Lébé, connu sous le nom de Abolavé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ANAGBAN-AGBEGNAN et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09535-RM déposée le 19-01-2023, M. ADJOGLI Komlan Edem, profession : Agent des Impôts, demeurant à Badou et domicilié à Badou ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Bamé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ACOUETEY et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09536-RM déposée le 19-01-2023, M. SOUMSA Kodjo Christian, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 45ca ,situé à Davié, connu sous le nom de Agoudavikopé ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par la propriété ATALA, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09537-RM déposée le 19-01-2023, M. ATCHA-DEDJI Issifou, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Akakopé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDJRA Sessi et au Sud par la route nationale N°34 Lomé Vogan de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09538-RM déposée le 19-01-2023, Mme KODJO ablanyo Viva, profession : Directrice de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 96ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété LANWANDAN & ADONSOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m et à l'Ouest par la route nationale N°34 Lomé Vogan de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09539-RM déposée le 19-01-2023, Mme KODJO Ablanyo Viva, profession : Directrice de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 95ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Kleme ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la propriété LANWANDAN & ADONSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09540-RM déposée le 19-01-2023, Mme KODJO Ablanyo Viva, profession : Directrice de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 60a 00ca ,situé à Djagblé, connu sous le nom de Kleme ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAWANDAN & ADONSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09541-RM déposée le 19-01-2023, M. SABLE Yao Evenyo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca ,situé à Bagbé, connu sous le nom de Goka Kopé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ABAH et à l'Ouest par la route Goka Kopé Agbalaho de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09542-RM déposée le 19-01-2023, M. BOUKARI Seidou, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Dikamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Amlakopé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projets de de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété BADAHOUN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09543-RM déposée le 19-01-2023, M. KETevi Kodjo Koumou, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 33ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woume ,préfecture de Zio et borné PARCELLE A et PARCELLE B: au Nord par la propriété DANYO Yao, au Sud par la collectivité KPEXO, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09544-RM déposée le 19-01-2023, M. KETevi Kodjo Koumou, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 64ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woumé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KETevi Yawo, au Sud par la collectivité KPEXO, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09545-RM déposée le 19-01-2023, Mme KANOOU Akouvi, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 37ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Atsanvedo ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOMANYAN Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09546-RM déposée le 19-01-2023, Mme DJETIGA Dihéna, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Togblékopé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00ca ,situé à Alokoegbé, connu sous le nom de Kodji Adzékpe ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09547-RM déposée le 19-01-2023, M. SAMLABA Yaovi Wentakan, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca ,situé à Tsévié Kpatéfi, connu sous le nom de Apédomé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKOGO Kossi E et à l'Est par une rue existante de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09548-RM déposée le 19-01-2023, M. AHLOU Dela Komi, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Atsanvé ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAWUSSI & AGBALEGNON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09549-RM déposée le 19-01-2023, M. AMOUZOU Date Koffi Nono, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 32ca ,situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Akotokopé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKOTO-LOGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09550-RM déposée le 19-01-2023, M. COMLAN Ayékitan, profession : Officier des FAT, demeurant à Kara et domicilié à Kara ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Loukouvé, connu sous le nom de Loukouvé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGLAWU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09551-RM déposée le 19-01-2023, Monsieur AGOSSOU Abram Ametepe, profession : Pédiatre, demeurant à Lomé et domicilié à Ségbé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca ,situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m, au Sud et à l'Est AFOTE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09552-RM déposée le 19-01-2023, M. FLIMBIGUE Wamiogue, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Togblekope ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpétavékoé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la prooriété AVOGAN Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09553-RM déposée le 19-01-2023, M. KPODAR Kuevi Germain, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Assahoun, connu sous le nom de Apéyémé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20 et 16m, au Sud par la collectivité KPODAR et à l'Est par la propriété NASSIROU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09554-RM déposée le 19-01-2023, M. ATTILEY Kodjo Manasse, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 17ca ,situé à Ando, connu sous le nom de Cede ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par le sentier menant vers ABOKA Kope, au Sud et à l'Est par la collectivité KOGUE et à l'Ouest par la propriété KPALANGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09555-RM déposée le 19-01-2023, M. DAGOH Ezin, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 69ca ,situé à Noépé Atsakpo, connu sous le nom de Bamé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADOME Kokou Atsitso et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.